

**DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIÈRES ET DES ENTREPRISES
COMITÉ DE LA CONCURRENCE**

Forum mondial sur la concurrence

Concurrence dans la chaîne d'approvisionnement alimentaire

Session IV — Appel à contributions des pays

2-3 décembre 2024

Ce document est un appel à contributions adressé aux pays en vue de la session IV du Forum mondial sur la concurrence, qui se tiendra les 2 et 3 décembre 2024. Les participants au Forum mondial sur la concurrence sont invités à soumettre leurs contributions au plus tard le 31 octobre 2024.

JT03552536

À L'ATTENTION DE TOUS LES PARTICIPANTS AU FORUM MONDIAL

**Objet : table ronde consacrée à la concurrence dans la chaîne
d'approvisionnement alimentaire**

23^e Forum mondial de l'OCDE sur la concurrence, 2-3 décembre 2024

Madame, Monsieur,

Le 3 décembre 2024, le [Forum mondial sur la concurrence \(FMC\)](#) organisera une table ronde sur la concurrence dans la chaîne d'approvisionnement alimentaire. Nous vous communiquons par la présente quelques informations générales sur le thème de la session et invitons les autorités disposant d'une expérience pertinente dans le domaine à transmettre leurs contributions par écrit.

La chaîne d'approvisionnement alimentaire représente un ensemble de transactions allant de la fourniture d'intrants aux agriculteurs jusqu'à l'arrivée au domicile du consommateur. Le bon fonctionnement de la chaîne d'approvisionnement alimentaire a été perturbé ces dernières années et l'on s'est demandé si l'inflation n'était pas due, dans une certaine mesure, à des défaillances du marché dans cette chaîne. L'objectif de cette table ronde est d'examiner les différents éléments d'une chaîne d'approvisionnement alimentaire et le rôle que la politique de la concurrence, y compris l'application du droit de la concurrence, peut jouer pour limiter les défaillances du marché. Dans la mesure où une concurrence accrue peut freiner les tendances inflationnistes, les citoyens peuvent en tirer des avantages non seulement pour leur portefeuille, mais aussi, plus fondamentalement, pour leur santé à long terme. Le sujet revêt une grande importance politique, car les réformes agricoles en lien avec les marchés et la concurrence peuvent provoquer des troubles à la fois au sein de la population et parmi les agriculteurs. Sa pertinence est illustrée par la fréquence à laquelle des exemptions au droit de la concurrence ont été accordées au secteur agricole.

Ce thème n'a jamais été traité directement par le FMC auparavant. Néanmoins, les thèmes relatifs à l'agriculture, à l'alimentation et aux accords de distribution ont été évoqués à plusieurs occasions au sein du Comité de la concurrence. Les questions suivantes ont été examinées : [concurrence et inflation](#) en 2022, [les problèmes de concurrence dans la filière alimentaire](#) en 2013, [la concurrence et la volatilité des prix des produits de base](#) en 2012, [les prix de vente imposés](#) en 2008, les remises et rabais de fidélité et groupés en 2008, [les lois et règlements sur la revente à perte](#) en 2005 et [la concurrence et la réglementation dans le secteur agricole : achats monopsoniques et vente centralisée](#) en 2004. En outre, la thématique des chaînes d'approvisionnement et les questions liées aux produits alimentaires ont été amplement débattues à l'occasion d'autres travaux de l'OCDE.

Cette table ronde portera sur divers aspects des chaînes d'approvisionnement alimentaire et de leurs liens avec la concurrence. L'importance des chaînes d'approvisionnement alimentaire dans le contexte mondial est particulièrement élevée, en raison de l'équilibre délicat qui s'établit entre l'intervention des pouvoirs publics et le fonctionnement du marché. Cette intervention peut être particulièrement marquée dans les périodes de pénurie. Cela a conduit les dirigeants de cinq organisations internationales à demander aux pouvoirs publics de « faciliter les échanges, améliorer le fonctionnement des marchés et renforcer le rôle du secteur privé », et « réformer et réaffecter des subventions aux effets douteux grâce

à un ciblage minutieux et une démarche efficiente »¹. Plus précisément, le Forum mondial de l'OCDE sur la concurrence cherchera à déterminer comment les défaillances du marché ou le droit de la concurrence peuvent s'appliquer aux aspects suivants :

- approvisionnements des agriculteurs ;
- achats aux agriculteurs, soit sur les marchés, soit directement par des acheteurs en aval ;
- le stockage et le transport de produits alimentaires ;
- les normes de livraison et de conditionnement des produits alimentaires ;
- les négociations entre distributeurs et détaillants et l'application du droit de la concurrence, y compris les prix de revente imposés et les remises ; et
- la puissance d'achat de la chaîne alimentaire et ses conséquences potentielles.

Nous invitons les participants à soumettre leurs contributions sur la manière d'aborder ces questions et, de manière générale, à faire part de leur expérience concernant les chaînes d'approvisionnement alimentaire. Les contributions écrites renforceront considérablement la qualité des échanges et donc l'utilité de cette table ronde. Pour vous aider à préparer votre document, la séance s'appuiera sur une note de référence qui sera publiée sur O.N.E dans les prochains mois.

Vous trouverez également une proposition de bibliographie préliminaire à la fin de ce document, ainsi qu'une liste de questions plus détaillées à l'annexe. La liste à l'annexe n'est pas exhaustive. Les participants sont invités à soulever tout autre point d'intérêt dans leur contribution et au cours de la discussion.

La page web de l'OCDE consacrée à cette table ronde sera le principal canal de transmission de la documentation et des liens pertinents sur ce sujet (voir le site web du FMC : <https://oe.cd/gfc24> oe.cd/gfc24). Sauf refus exprès, le Secrétariat reproduira sur le site toutes les contributions écrites qui lui seront communiquées.

Afin de garantir la bonne organisation de l'événement, les participants sont invités à informer le Secrétariat de leur intention de lui soumettre une contribution écrite au plus tard le vendredi 27 septembre 2024. La date limite pour soumettre la contribution écrite, qui doit être accompagnée d'un bref résumé portant sur son contenu (maximum une page), est fixée au jeudi 31 octobre 2024. Si ce délai n'est pas respecté, la contribution risque de ne pas être communiquée aux délégués via O.N.E. avec suffisamment d'avance.

Toutes les demandes relatives aux documents à l'occasion de cette table ronde doivent être communiquées à Mme Nasli Aouka (nasli.aouka@oecd.org). Toutes les demandes portant sur le fond doivent être adressées à Antonio.Capobianco@oecd.org et Carolina.Abate@oecd.org.

¹ Voir <https://www.banquemondiale.org/fr/news/statement/2023/02/08/joint-statement-on-the-global-food-and-nutrition-security-crisis>, consulté le 23 juin 2024.

ANNEXE - Questions suggérées pour l'examen des contributions écrites Table ronde sur la concurrence dans la chaîne d'approvisionnement alimentaire

La présente annexe fournit une liste de questions à prendre en considération lors de la préparation d'une contribution écrite. Il n'est pas nécessaire qu'une contribution couvre toutes les questions énumérées, et il se peut que vous souhaitiez aborder des questions qui ne figurent pas dans cette liste. Nous vous encourageons à vous référer à des cas, des études ou des plaidoyers pertinents, le cas échéant, pour illustrer vos réponses. Veuillez préparer votre contribution comme un essai intégré plutôt que comme une liste de réponses à des questions. Vous pouvez inclure une annexe contenant de brèves références à des cas concrets.

Achat de produits aux agriculteurs

- Les agriculteurs vendent-ils généralement ou couramment leurs produits sur des marchés et, dans l'affirmative, ces marchés sont-ils réglementés par l'État ?
- Les agriculteurs ont-ils la possibilité de choisir à qui ils vendent leurs produits ?
- Les agriculteurs peuvent-ils raisonnablement prévoir le prix qu'ils recevront avant de cueillir et de transporter leurs produits sur le site de vente ?

Le stockage et le transport des denrées alimentaires

- Les agriculteurs sont-ils limités dans leur choix entre le stockage et la vente immédiate ?
- Le transport des denrées alimentaires et des animaux s'effectue-t-il dans des conditions de concurrence limitées, par exemple en raison de restrictions en matière d'autorisation ou de normes relatives aux véhicules de transport et au traitement des animaux ?

Les normes de livraison et d'emballage des produits alimentaires

- Les normes ont-elles entraîné une coordination entre agriculteurs, producteurs ou détaillants jugée potentiellement illégale ?
- Les normes ont-elles empêché l'importation de produits ?
- La procédure d'approbation et de licence pour l'importation de denrées alimentaires est-elle aussi rapide pour tous les importateurs ?

Négociations entre distributeurs et détaillants et application du droit de la concurrence, notamment en ce qui concerne les prix de revente imposés et les rabais.

- Les distributeurs cherchent-ils à imposer des conditions communes aux acheteurs en matière de prix, de publicité ou d'autres caractéristiques des produits ?
- Les prix de vente imposés ou d'autres conditions communes sont-ils considérés comme une violation du droit de la concurrence ?
- Comment l'autorité considère-t-elle les accords de distribution entre les producteurs/transformateurs et les distributeurs verticalement intégrés ?
- Les remises offertes par les distributeurs ont-elles donné lieu à des affaires de concurrence ?

Puissance d'achat des chaînes de supermarchés et conséquences potentielles

- Certaines pratiques des chaînes de supermarchés à l'égard des distributeurs et des producteurs ont-elles été jugées problématiques au regard du droit de la concurrence ou de la loyauté des contrats et, dans l'affirmative, pour quelles raisons, notamment :
 - les demandes de rabais *ex post*
 - la vente d'achats promotionnels à des prix non promotionnels,
 - les demandes de paiement de frais de marketing partagés
 - la vente liée de mécanismes de paiement à des tiers
 - les retards de paiements
 - l'absence de paiement en cas de gaspillage,
 - les paiements pour un meilleur positionnement des marchandises (sans rapport avec les promotions),
 - les capitaines de catégorie, et
 - les frais de stockage ?

Biographie préliminaire

- Competition Commission of South Africa *Fresh Produce Market Inquiry: Provisional Report* (2024). https://www.compcom.co.za/wp-content/uploads/2024/06/CC_FPMI-NonConfidential-Report-2024.pdf
- Dobson, P. W. and Waterson, M. (1997) "Countervailing power and consumer prices" *Economic Journal*, 107: 418-430.
- Dobson, P.W. and Waterson, M. (1999) "Retailer power: recent developments and policy implications" *Economic Policy*, 28: 133-164.
- Dobson, P.W., Waterson, M. and Davies, S. (2003) "The patterns and implications of increasing concentration in European food retailing" *Journal of Agricultural Economics*, 54, 111-125.
- Esteve Guasch, V. and Kühn, K.-U. (2021) "The Competitive Constraints from Private Label Offers on Branded Grocery Pricing". CCP Perspectives on Competition and Regulation Working Paper 21-02. <https://competitionpolicy.ac.uk/publications/the-competitive-constraints-from-private-label-offers-on-branded-grocery-pricing/>.
- Ennis, S. and Kühn, K.-U. (2021) "Minimum Advertised Prices: How they Differ from RPM". CCP Perspectives Policy Papers 21-01. <https://competitionpolicy.ac.uk/publications/minimum-advertised-prices-how-they-differ-from-rpm/>.
- Groceries Code Adjudicator Annual Report and Accounts (2022-23) https://assets.publishing.service.gov.uk/media/64b94e6d06f78d000d74260f/Groceries_Code_Adjudicator_Annual_Report_and_Accounts_2022-23_web_accessible.pdf.
- Headey, D., Ruel, M. "Food inflation and child undernutrition in low and middle income countries". *Nature Communications* 14, 5761 (2023). <https://doi.org/10.1038/s41467-023-41543-9>.
- OECD (2013) *Competition Issues in the Food Chain Industry*, <https://www.oecd.org/daf/competition/CompetitionIssuesintheFoodChainIndustry.pdf>.
- OECD (2012) *Competition and Commodity Price Volatility*, <https://www.oecd.org/daf/competition/CompetitionAndCommodityPriceVolatility2012.pdf>.
- OECD (2008) *Bundled and Loyalty Discounts and Rebates*, <https://www.oecd.org/daf/competition/41772877.pdf>.
- OECD (2008) *Resale Price Maintenance*, <https://www.oecd.org/daf/competition/43835526.pdf>.
- OECD (2005) *Resale Below Cost Laws and Regulations*, <https://www.oecd.org/daf/competition/36162664.pdf>.
- OECD (2004) *Competition and Regulation in Agriculture: Monopsony Buying and Joint Selling*, <https://www.oecd.org/daf/competition/35910977.pdf>
- Saha, S., Sinha, C., & Saha, S. (2024). *Agricultural Marketing in India: Challenges, Policies and Politics*. *South Asian Journal of Macroeconomics and Public Finance*, 13(1), 39-52. <https://doi.org/10.1177/22779787231209169>.